



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 FÉVRIER 2026
Lieu : 7 bld de la Trouillette – SAINT MAIXENT L'ÉCOLE
Date de la convocation : 19 février 2026
Date de publication : 3 mars 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200041994-20260225-DE-2026-02-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/03/2026

Nombre de membres en exercice : 45

Présents : Laurent BALOGE, Sabrina GENAUZEAU, Didier JOLLET, Bernard COMTE, Marie-Pierre MISSIOUX, Frédéric BOURGET, Jérôme BILLEROT, Marie-Claude PAPET, Joël COSSET, Yannick MAILLOU, Sophie FAVRIOU, Sébastien FORTHIN, Marie-Laure WATIER, Christian HERAUD, Alain BORDAGE, Estelle DRILLAUD GAUVIN, Marie NAUDIN, Stéphane BAUDRY, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Tony CHEYROUSE, Corinne PASCHER, Dominique ANNONIER, Thierry PETRAULT, Angélique CAMARA, Michel CHANTREAU, Roger LARGEAUD, Dominique PAYET, Nathalie PETRAULT, Michel RICORDEL, Daniel PERGET, Johanny HU.

Excusés : Liliane ROBIN, Régis BILLEROT

Pouvoirs : Daniel JOLLIT donne pouvoir à Stéphane BAUDRY, Corinne GUYON donne pouvoir à Dominique ANNONIER, Céline RIVOLET donne pouvoir à Roger LARGEAUD, Didier PROUST donne pouvoir à Didier JOLLET.

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Michel RICORDEL



DE-2026-02-25 ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°2025-30 – MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES – RÉVISION GÉNÉRALE DU SCOT DU HAUT VAL DE SÈVRE

Rapporteur : Marie NAUDIN

Madame la vice-présidente déléguée expose qu'une consultation, ayant pour objet la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Haut Val de Sèvre, a été lancée par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique.

Cette consultation a été lancée le 17 décembre 2025, pour une remise des offres fixée au 23 janvier 2026 à 12h00. Elle comporte quatre lots :

- Lot 1 – Urbanisme, projet de territoire et coordination générale
- Lot 2 – Environnement et évaluation environnementale
- Lot 3 – Développement économique, commerciale, artisanal et logistique
- Lot 4 – Sécurisation juridique de la procédure et des documents

Madame la vice-présidente déléguée expose l'avis de la commission marchés sur cette consultation.

Les critères de sélection des offres sont les suivants et communs aux 4 lots :

Critère n° 1 – Valeur technique : 55 points

Critère n° 2 – Démarche environnementale : 5 points

Critère n° 3 – Prix des prestations : 40 points

5 entreprises ont déposé une offre pour le lot 1.

6 entreprises ont déposé une offre pour le lot 2.

6 entreprises ont déposé une offre pour le lot 3.

5 entreprises ont déposé une offre pour le lot 4.

Il est proposé de classer les offres de la manière suivante :

Lot	Libellé lot	Raison sociale	Offre APRES NEGO	Prix /40	Valeur technique /55	Valeur environnementale /5	Note total sur 100	Classement
1	Urbanisme	GEOSTUDIO	101 643,75 €	23,04	38,00	2,63	63,67	5
1		SCE CONSEIL EXPERTISES TERRITOIRES	99 962,50 €	23,20	55,00	2,83	81,03	3
1		SCALE	61 770,00 €	37,68	42,00	2,72	82,40	2
1		CITTANOVA	88 825,00 €	26,11	45,00	4,26	75,37	4
1		PIVADIS	58 100,00 €	39,73	42,50	4,00	86,23	1
2	Environnement	MEDIATERRE CONSEIL	50 400,00 €	31,15	26,00	2,25	59,40	5
2		GEOSTUDIO	70 675,00 €	22,69	29,00	1,14	52,83	6
2		SCALE	51 975,00 €	30,43	36,00	2,00	68,43	4
2		CITTANOVA	60 645,00 €	26,13	44,50	3,28	73,91	3
2		SOLER IDE	39 400,00 €	39,89	32,50	2,27	74,66	2
2		SCE	45 857,20 €	34,25	42,00	2,10	78,35	1
3	Développement économique	PRAXIDEV	30 550,00 €	40,00	48,50	3,09	91,59	1
3		LESTOUX ET ASSOCIES	39 400,00 €	30,96	43,00	4,00	77,96	4
3		SCALE	38 237,50 €	31,69	42,50	2,25	76,44	5
3		METROPOLIS	39 900,00 €	30,42	45,00	2,57	77,99	3
3		SET BY SETEC	64 300,00 €	18,91	49,50	2,66	71,07	6
3		PIVADIS	39 800,00 €	30,58	48,00	2,23	80,81	2

Pour le lot 4 – Sécurisation juridique, la commission des marchés a choisi d’ajourner l’attribution de ce lot afin de préciser certains aspects des offres proposées.

La commission marchés du 12 février 2026 propose donc d’attribuer le lot n° 1 au cabinet PIVADIS (45380 La Chapelle Saint Mesmin) pour un montant de 58 100.00 € HT, le lot n° 2 au cabinet SCE (44000 Nantes) pour un montant de 45 857.20 € HT et le lot n° 3 au cabinet PRAXIDEV (44800 Saint-Herblain) pour un montant de 30 550.00 € HT. Le montant total des lots 3 attribués s’élève à 134 507.20 € HT

Vu le Code de la Commande Publique,
Vu l’avis de la commission marché du 12 février 2026,

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par la vice-présidente déléguée, décide à l’unanimité,

- D’AUTORISER la notification du lot 1, au cabinet PIVADIS pour un montant de 58 100.00 € HT,
- D’AUTORISER la notification du lot 2, au cabinet SCE pour un montant de 45 857.20 € HT
- D’AUTORISER la notification du lot 3 au cabinet PRAXIDEV pour un montant de 30 550.00 € HT.
- D’AUTORISER Monsieur le Président à signer les marchés avec les fournisseurs retenus et toutes les pièces relatives à ces marchés.
- D’AUTORISER Monsieur le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l’exécution et le règlement de ces marchés.

Le président de séance,

Le/la secrétaire de séance,



